

Côte d'Ivoire/Politique

La coalition au pouvoir éclate

AFP

Abidjan/Côte d'Ivoire

Conséquence immédiate : le PDCI - qui a annoncé la fin de son alliance avec le RDR - va présenter des candidats pour les municipales et les régionales du 13 octobre sous sa propre bannière.

APRES plusieurs mois de tensions croissantes, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) a mis fin à son alliance avec le parti du président Alassane Ouattara, faisant éclater la coalition au pouvoir depuis 2010.

Cette rupture marque une recomposition du paysage politique ivoirien, déjà en pleine effervescence avec l'amnistie et la libération mercredi de Simone Gbagbo et des principaux responsables du Front populaire ivoirien (FPI, opposition), le troisième grand parti du pays.

D'ailleurs, certains analystes estiment que, sachant que le PDCI allait faire éclater la coalition au pouvoir, Ouattara a libéré Simone Gbagbo dans le but d'accentuer la division au sein de l'opposition dans la perspective des élections à venir.

C'est par un communiqué signé du président du PDCI Henri Konan Bédié, que la rupture a été officialisée, à deux mois des élections locales, et à deux ans de la présidentielle. Ce communiqué a été diffusé hier matin, après une rencontre mercredi soir entre MM. Bédié et Ouattara.

Le PDCI "se retire du processus de mise en place d'un Parti unifié dénommé RHDP" (Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix) et "présentera des candidats



Photo : AFP

C'est au lendemain d'une rencontre avec le président Alassane Ouattara (à gauche) que le PDCI de Henri Konan Bédié a annoncé la fin de son alliance avec le RDR.

pour les élections municipales et régionales sous (sa) bannière", selon son communiqué.

Le parti unifié RHDP, créé par le président Ouattara à la mi-juillet, visait à unir sa propre formation, le Rassemblement des Républicains (RDR) et le PDCI, qui aurait été quasi-imbattable aux prochaines élections. Mais c'est finalement ce projet d'union qui aura provoqué la rupture de la coalition électorale formée par le PDCI et le RDR depuis 2005, qui avait permis l'élection de Ouattara à la présidence en 2010 puis sa réélection en 2015.

Pour rejoindre le RHDP, le PDCI exigeait un retour d'ascenseur : que le parti unifié présente un candidat unique issu des rangs du PDCI à la prochaine présidentielle.

NOUVELLE ALLIANCE ENVISAGÉE Exigence refusée par Alassane Ouattara, qui a en retour multiplié les pressions sur le PDCI, maniant carotte et bâton. Une dizaine de hauts ca-

dres et d'élus du PDCI qui se sont déclarés publiquement favorables au RHDP ont été récompensés par des portefeuilles de ministre dans le nouveau gouvernement formé début juillet, tandis que les réfractaires ont subi des mesures de rétorsion. Dernier exemple en date : la révocation pour malversations par le gouvernement du maire de la commune lucrative du Plateau, quartier des affaires de Abidjan, Noël Akossi Bendjo, un cacique du PDCI et proche de Bédié.

"Le RDR, en créant le parti unifié dit RHDP a de facto rompu l'alliance", a commenté pour l'AFP N'Goran Djédri, directeur de l'administration et du personnel du PDCI. "On ne se sent plus désormais concernés par les activités de l'alliance RHDP".

Selon un responsable du PDCI s'exprimant sous couvert d'anonymat, Henri Konan Bédié va maintenant "recevoir individuellement les ministres et

présidents d'institution" encartés au PDCI "afin que chacun se détermine sur son appartenance ou non au RHDP".

Plusieurs responsables du PDCI ont déjà été exclus fin juillet, dont le ministre des Ressources animales et halieutiques Kobenan Kouassi Adjoumani, qui avait lancé une fronde au sein du parti en créant un courant pro-RHDP quelques semaines plus tôt.

Conséquence de cette rupture, le PDCI envisage une nouvelle alliance électorale.

Le parti "se réserve le droit de promouvoir une plateforme de collaboration avec les Ivoiriens qui partagent sa vision d'une Côte réconciliée et soucieuse des droits, des libertés et du bien-être de ses populations", selon son communiqué.

Les élections municipales et régionales sont prévues le 13 octobre, la présidentielle en 2020.

Mali/2e tour de la présidentielle

Pas de consignes de vote des candidats arrivés 3e et 4e au premier tour

AFP

Bamako/Mali

« Ni "IBK", ni "Soumi" » : les candidats arrivés aux 3e et 4e places du premier tour de la présidentielle au Mali ont refusé hier de donner des consignes de vote pour le second, une mauvaise nouvelle pour le candidat de l'opposition Soumaïla Cissé, largement distancé par le président sortant Ibrahim Boubacar Keïta. L'homme d'affaires Aliou Diallo, crédité de 8,03% des suffrages le 29 juillet, et l'ancien Premier ministre de transition Cheick Modibo Diarra (7,39%) ne participeront donc pas au "large front démocratique"

que Soumaïla Cissé, surnommé "Soumi" par ses partisans, appelait de ses vœux pour battre au second tour dimanche Ibrahim Boubacar Keïta, dit "IBK".

"Ni l'un ni l'autre ne correspond à notre idéal. Remplacer Ibrahim Boubacar Keïta par Soumaïla Cissé, ce n'est pas l'alternance, ce n'est pas le changement", a déclaré lors d'une conférence de presse Cheick Modibo Diarra, ajoutant qu'il ne s'agissait "ni plus, ni moins que d'un simple jeu de chaises musicales".

Quelques minutes plus tard, même écho chez M. Diallo : "Je ne peux faire davantage que d'inviter les Maliens à penser à leur avenir", a-t-il dit devant la

presse, les laissant libres de leur choix.

La Cour constitutionnelle de ce pays du Sahel, toujours confronté à la menace jihadiste malgré cinq ans d'interventions militaires internationales, a confirmé mercredi que M. Keïta (41,70% au premier tour) et M. Cissé (17,78%) seront bien opposés le 12 août, comme en 2013, où "IBK" l'avait emporté avec un score de plus de 77%.

A la différence de M. Diarra, Aliou Diallo s'était affiché à plusieurs rassemblements de l'opposition après le premier tour afin de dénoncer un "hold-up électoral" allégué, et des observateurs s'attendaient ce qu'il rallie Soumaïla Cissé.

Hier, il a estimé que "le scrutin du 29 juillet constitue la pire atteinte à la démocratie que nous ayons connue".

Cheick Modibo Diarra n'est quant à lui pas revenu sur les multiples allégations de fraudes contre le parti au pouvoir. "Je prends acte sans commentaire" du rejet mercredi par la Cour constitutionnelle de la vingtaine de recours introduits par des candidats de l'opposition, dont lui-même, a-t-il dit.

L'absence de consigne de vote de ces deux témoins constitue une aubaine potentiellement décisive pour le président sortant, plus que jamais favori pour l'emporter dimanche.

Out & Sortir Restaurants

NOMAD

BUFFET MIX GRILL

25.000 FCFA par personne

Tous les dimanches à partir de 12H

RÉSERVATIONS: 05 40 77 17 / 05 65 24 17

CASINO CROISSETTE

LE LOUNGE & LES JEUX

EXCEPTIONNEL

VENDREDI 10 AOÛT à 23 H

Les GIPSY MOSAÏQUE font le show !

Tous les standards des GIPSY KING et l'ambiance manouche de folie !

publicom Tél : 04 10 03 91 07 17 34 20